CAP (Transport fluvial)

CORRIGÉ D'UN SUJET D'ENTRAÎNEMENT (NON OFFICIEL)

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour un sujet d'entraînement FormaV. Ce n'est pas un document officiel de l'examen ; il peut contenir des erreurs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://captransportfluvial.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

CAP Transport fluvial

CAP Transport fluvial - EP2.2 : prise en charge des marchandises et des passagers

Édition 2026 • Code sujet : FV-ENT-TF-EP2.2 • Durée : **1 heure** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse de la demande et identification des marchandises (3 questions) **Page 3**

2. Calcul de masse et répartition du chargement (3 questions) **Page 6**

3. Préparation des opérations et accueil des passagers (3 questions) **Page 8**

4. Prévention, protection et transmission des informations (3 questions) **Page 11**

5. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 13**

Sujet associé **(PDF) :** https://captransportfluvial.fr/assets/annales/cap-transport-fluvial/Prise en charge des marchandises/2026/CAP (Transport fluvial) - Prise en charge des marchandises - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Analyse de la demande et identification des marchandises

À la Compagnie des Deux Rives, l'équipage prépare le transport de 480 sacs de granulés et d'un lot de quatre fûts sur la barge CDR 18. Il faut contrôler les documents et l'état des colis, puis interpréter le marquage du lot B avant manutention.

Préparation de l'opération

Question 1.1. Citez quatre vérifications à effectuer avant le début du chargement, en couvrant au moins un point relatif aux documents, un point relatif aux colis et un point relatif à la sécurité de l'opération.

Avant le chargement, effectuer quatre vérifications :

- Comparer la désignation et les quantités réelles avec les documents de transport.
- Vérifier les marquages des fûts et contrôler dans les documents la masse des fûts, qui n'est pas indiquée ici.
- Examiner l'état apparent des sacs et des fûts.
- Vérifier la compatibilité des marchandises et que les consignes de sécurité de la manutention sont connues et applicables.

Tout écart ou doute est signalé au responsable avant le début de l'opération.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Documents et quantités concordants, masse des fûts vérifiée, colis en bon état, compatibilité et sécurité de la manutention contrôlées.

Identification du marquage

Question 1.2. À partir du marquage fourni pour le lot B, relevez le numéro ONU, la classe de danger et le groupe d'emballage. Indiquez une conséquence pratique de cette identification pour la préparation ou la surveillance de la manutention, sans ajouter de donnée absente du sujet.

Le marquage du lot B indique les éléments suivants :

Élément	Information relevée
Numéro ONU	UN 1824
Classe de danger	Classe 8
Groupe d'emballage	II

Avant l'acceptation et la manutention, rapprocher ces indications de celles des documents et des consignes applicables. Pendant l'opération, surveiller la manutention et signaler toute anomalie au responsable désigné. Ces seuls éléments ne permettent pas d'ajouter d'autres propriétés au produit.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DR 2 complété : identification du marquage

Rubrique	Réponse du candidat
Numéro ONU relevé	UN 1824
Classe de danger indiquée	Classe 8
Groupe d'emballage indiqué	Groupe II
Première vérification avant manutention	
Deuxième vérification avant manutention	
Information à transmettre en cas d'anomalie	

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

UN 1824, classe 8, groupe d'emballage II. Vérifier les indications avec les documents et les consignes avant manutention, puis surveiller l'opération.

Vérifications avant manutention

Question 1.3. Indiquez l'ordre des contrôles de concordance entre les marchandises et les documents, puis de l'état apparent des colis. Justifiez en une phrase pourquoi tout écart doit être signalé avant le chargement.

Le premier contrôle porte sur la concordance entre les marchandises et les documents : vérifier la désignation, la quantité et les marquages. Le deuxième contrôle porte sur l'état apparent des colis, notamment la présence de détériorations visibles. Signaler tout écart avant le chargement permet au responsable de l'examiner et de décider des suites à donner. La marchandise n'est ainsi pas chargée sans que l'anomalie soit connue.

DR 2 complété : ordre des vérifications

Rubrique	Réponse du candidat
Numéro ONU relevé	
Classe de danger indiquée	
Groupe d'emballage indiqué	
Première vérification avant manutention	1. Concordance marchandises-documents
Deuxième vérification avant manutention	2. État apparent des colis
Information à transmettre en cas d'anomalie	

FormaV - document d'entraînement non officiel

✓ RÉPONSE À RETENIR

1. Vérifier la concordance marchandises-documents. 2. Contrôler l’état apparent des colis. Signaler tout écart avant le chargement pour qu’il soit examiné.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2. Calcul de masse et répartition du chargement

Les 480 sacs de granulés doivent être répartis à parts égales entre deux zones de même surface dans la cale de la barge CDR 18. À partir du plan coté et des limites opérationnelles, il faut calculer les masses et les charges surfaciques, puis vérifier les seuils applicables aux sacs.

Masse totale

Question 2.1. Calculez la masse totale des 480 sacs en kilogrammes puis en tonnes. Présentez les opérations et les unités.

La masse totale se calcule en multipliant les 480 sacs par la masse de 50 kg par sac : $480 \times 50 = 24\,000\ \text{kg}$. La conversion en tonnes utilise $1\ \text{t} = 1\,000\ \text{kg}$, donc $24\,000 / 1\,000 = 24\ \text{t}$. Les deux résultats expriment la même masse. À reporter dans la ligne « Masse totale des sacs » du DR 1. Ce calcul porte uniquement sur les sacs de granulés et exclut les fûts du lot B.

DR 1 complété : masse totale

Grandeur recherchée	Calcul	Résultat avec unité
Masse totale des sacs	.....	24 000 kg = 24 t
Masse de sacs dans la zone A	.....	.....
Masse de sacs dans la zone B	.....	.....
Surface d'une zone	.....	.....
Charge surfacique dans une zone	.....	.....
Comparaison à la limite de 0,80 t/m²	.....	.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Masse totale des 480 sacs : 24 000 kg, soit 24 t.

Répartition et charge surfacique

Question 2.2. Calculez la masse de sacs affectée à chaque zone, puis la charge surfacique correspondante. Utilisez les relations m = n × mu, S = L × l et q = m/S avec des unités adaptées, et comparez le résultat à la limite de 0,80 t/m².

La répartition est égale : $480 / 2 = 240$ sacs par zone. La masse de chaque zone se calcule avec le nombre de sacs et leur masse unitaire. Le plan coté donne les dimensions de chaque zone, utilisées pour obtenir sa surface.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Grandeur	Calcul	Résultat
Masse en zone A	240×50	12 000 kg, soit 12 t
Masse en zone B	240×50	12 000 kg, soit 12 t
Surface d'une zone	9×6	54 m²
Charge surfacique par zone	$12/54$	$0,22\ \mathrm{t/m^2}$ environ

On divise la masse en tonnes par la surface en mètres carrés. Dans chaque zone, $12/54 \approx 0,22\ \mathrm{t/m^2}$, valeur inférieure à la limite de $0,80\ \mathrm{t/m^2}$: le seuil surfacique est respecté pour les sacs.

DR 1 complété : répartition par zone

Grandeur recherchée	Calcul	Résultat avec unité
Masse totale des sacs	.....	.....
Masse de sacs dans la zone A	.....	12 000 kg = 12 t
Masse de sacs dans la zone B	.....	12 000 kg = 12 t
Surface d'une zone	.....	54 m²
Charge surfacique dans une zone	.....	0,22 t/m²
Comparaison à la limite de 0,80 t/m²	.....	0,22 < 0,80 : conforme

✓ RÉPONSE À RETENIR

Chaque zone reçoit 12 t sur 54 m², soit environ 0,22 t/m² : la limite de 0,80 t/m² est respectée.

Vérification de la limite totale

Question 2.3. Indiquez si la masse totale des sacs respecte la limite de cargaison de 30 t. Concluez en précisant que cette vérification ne permet pas, à elle seule, de valider le chargement des fûts du lot B.

La masse totale des sacs calculée à la question 2.1 est de 24 t. La limite totale de cargaison indiquée pour l'opération est de 30 t : les sacs seuls respectent donc cette limite, car $24 < 30$. Cette comparaison ne valide pas à elle seule l'ensemble du chargement. Les quatre fûts du lot B ne sont pas inclus dans ce calcul et leur masse n'est pas communiquée. Il faut en tenir compte pour vérifier la masse totale de cargaison avant de conclure sur le chargement complet.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Oui : les sacs représentent 24 t, sous la limite de 30 t. Le chargement des fûts du lot B reste à vérifier.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Préparation des opérations et accueil des passagers

L'opération comprend le chargement mécanisé des sacs dans la cale, avec contrôle de leur répartition entre les zones. Sur le bateau Rivière Claire, à l'arrêt au ponton, l'équipage doit aussi vérifier la passerelle et organiser un embarquement sûr des passagers.

Protocole de chargement

Question 3.1. Rédigez un protocole de chargement des sacs en quatre étapes ordonnées, depuis la vérification préalable jusqu'au contrôle final. Faites apparaître le contrôle de la répartition entre les zones A et B ainsi que la surveillance de la manutention.

1. Avant le chargement, vérifier la concordance des marchandises avec les documents, l'état apparent des sacs, la compatibilité du chargement et les consignes applicables.
2. Vérifier la cale et organiser la répartition égale prévue : 240 sacs en zone A et 240 en zone B.
3. Effectuer la manutention mécanisée en surveillant son déroulement et en contrôlant la répartition entre les deux zones au fur et à mesure.
4. À la fin, contrôler la répartition, la zone et le matériel utilisé, puis signaler toute anomalie.

Protocole de chargement à reporter



✓ RÉPONSE À RETENIR

Contrôles préalables, répartition égale entre A et B, manutention mécanisée surveillée, puis vérification finale et signalement.

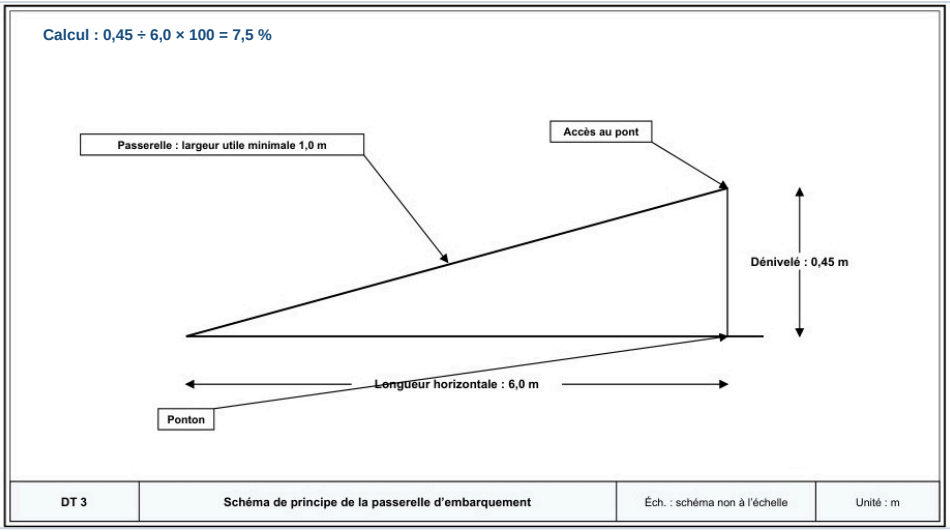
Pente de la passerelle

Question 3.2. Calculez la pente de la passerelle en pourcentage avec p = (h/L) × 100. Comparez-la à la limite de 10 % fournie et concluez sur la conformité au regard de ce seul critère.

La pente est le rapport du dénivelé à la longueur horizontale, exprimé en pourcentage : **p = (h/L) × 100 = (0,45 m / 6,0 m) × 100 = 7,5 %**. Cette valeur est inférieure à la limite fournie de 10 % : la passerelle respecte donc le critère de pente. Cette conclusion ne valide pas les autres conditions d'installation, notamment la largeur utile minimale requise de 1,0 m.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Calcul de la pente sur le schéma de passerelle



✓ RÉPONSE À RETENIR

Pente calculée : 7,5 %. Elle respecte la limite maximale de 10 %, uniquement pour le critère de pente.

Sécurité de l’embarquement

Question 3.3. Citez deux mesures concrètes permettant de sécuriser l’embarquement des passagers et de maintenir un cheminement dégagé.

Avant l’embarquement, vérifier que la passerelle est installée et que son accès est dégagé. Pendant l’opération, l’équipage surveille les déplacements des passagers et applique les consignes données. Ces mesures assurent un cheminement libre et permettent de réagir si la circulation devient encombrée.

- Contrôler l’installation de la passerelle et dégager l’accès.
- Surveiller le cheminement des passagers et éviter les encombrements.

Consignes à appliquer pendant l’embarquement

Consignes opérationnelles

Phase	Points de contrôle
Avant l’embarquement	Vérifier l’installation de la passerelle, le dégagement de l’accès et la disponibilité de l’équipage
Pendant l’embarquement	Surveiller le cheminement, éviter les encombrements et appliquer les consignes données aux passagers
Anomalie sur un colis	Arrêter la manutention concernée, protéger les personnes, alerter le responsable et transmettre les faits constatés
Fin d’opération	Contrôler la zone et le matériel, puis transmettre les marchandises prises en charge, les réserves et les incidents

Accès dégagé ; cheminement surveillé, sans encombrement.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Vérifier la passerelle et dégager l’accès ; surveiller le cheminement et les déplacements des passagers pendant tout l’embarquement.

FormaV - document d'entraînement non officiel

4. Prévention, protection et transmission des informations

Pendant une manutention, un fût présente une trace d'écoulement et une fuite est suspectée. Les consignes demandent de protéger les personnes, d'alerter le responsable et de rendre compte des faits, des mesures prises et des marchandises à la fin de l'opération.

Actions immédiates

Question 4.1. Un fût présente une trace d'écoulement pendant la manutention. Indiquez quatre actions immédiates cohérentes avec les consignes du sujet, dont l'arrêt de la manutention et la prévention de l'exposition des personnes.

À la trace d'écoulement, appliquer les consignes d'alerte sans toucher au produit ni tenter de traiter la fuite. Les quatre actions immédiates sont :

1. Arrêter la manutention concernée.
2. Éloigner les personnes exposées.
3. Empêcher l'accès à la zone, uniquement si cela peut être fait sans danger.
4. Alerter le responsable désigné et lui signaler les faits constatés.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Arrêter la manutention, éloigner les personnes, empêcher l'accès si possible sans danger et alerter le responsable désigné.

Prévention de la pollution

Question 4.2. Expliquez une mesure permettant de limiter le risque de pollution en cas de fuite, sans manipuler le produit ni engager une action non prévue par les consignes de sécurité.

Pour limiter le risque de pollution, empêcher l'accès à la zone si cela peut être fait sans danger. Écarter les personnes de la trace d'écoulement évite qu'elles ne la dispersent en la traversant. Alerter le responsable désigné afin qu'il organise la réponse adaptée. Ne pas toucher au produit, déplacer le fût ni tenter de contenir ou nettoyer la fuite avec un moyen non prévu par les consignes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Empêcher l'accès à la zone si cela peut être fait sans danger et alerter le responsable désigné.

Compte rendu et traçabilité

Question 4.3. Indiquez trois informations à inscrire ou transmettre dans le compte rendu de fin d'opération afin d'assurer la traçabilité et de permettre le suivi de l'incident.

Le compte rendu de fin d'opération doit permettre de retracer les marchandises et le suivi de l'incident. Il mentionne notamment :

FormaV - document d'entraînement non officiel

- Les marchandises prises en charge et les réserves éventuelles.
- L’incident : lieu, nature de l’anomalie et fût concerné.
- Les mesures prises et le destinataire de l’alerte.

Ces éléments reprennent les informations demandées dans les consignes de transmission.

DR 2 complété, information en cas d’anomalie

Rubrique	Réponse du candidat
Numéro ONU relevé	.....
Classe de danger indiquée	.....
Groupe d’emballage indiqué	.....
Première vérification avant manutention	.....
Deuxième vérification avant manutention	.....
Information à transmettre en cas d’anomalie	Lieu, anomalie, fût concerné, mesures prises .....

✓ RÉPONSE À RETENIR

Consigner les marchandises et réserves, le lieu et la nature de l’incident avec le fût concerné, ainsi que les mesures prises et le destinataire de l’alerte.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Édition 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve EP2.2 du CAP Transport fluvial, Édition 2026, porte le code FV-ENT-TF-EP2.2 et dure une heure, coefficient 4. Dans le contexte de la Compagnie des Deux Rives, elle étudie le chargement de sacs et de fûts sur une barge et l'embarquement de passagers. Elle évalue les contrôles de transport, les calculs de charge, la prévention des risques et la transmission des informations.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La masse totale se calcule par m = n × mu; convertir les kilogrammes en tonnes avec 1 t = 1 000 kg.
- La surface d'une zone rectangulaire se calcule par S = L × l, puis la charge surfacique par q = m/S.
- La pente en pourcentage se calcule par p = (h/L) × 100, avec le dénivelé h et la longueur horizontale L.
- Une fuite suspectée impose d'arrêter la manutention, d'éloigner les personnes, de ne pas toucher au produit et d'alerter le responsable désigné.

Points de vigilance & attentes du jury

- Vérifier la concordance des documents et des marchandises ainsi que l'état apparent des colis avant toute manutention.
- Indiquer les opérations, les unités et les conversions dans les calculs de masse, de surface et de charge surfacique.
- Contrôler séparément la limite surfacique de chaque zone et la limite totale; les fûts sans masse connue ne sont pas validés par le calcul des sacs.
- En cas d'anomalie, appliquer les consignes de sécurité sans toucher au produit et transmettre des faits précis pour assurer la traçabilité.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la masse totale et la charge surfacique des sacs ?

Multipliez le nombre de sacs par leur masse unitaire pour obtenir la masse, puis convertissez les kilogrammes en tonnes si nécessaire. Pour chaque zone, calculez sa surface avec longueur × largeur, puis divisez la masse attribuée par cette surface.

Q : Que peut-on conclure à partir du marquage du lot B ?

Il permet de relever le numéro ONU, la classe indiquée par l'étiquette modèle 8 et le groupe d'emballage II. Il faut rapprocher ces éléments des documents et consignes; la masse des fûts n'est pas fournie et ne peut pas être déduite.

Q : Comment gérer le temps et les documents réponses ?

L'épreuve dure une heure et comporte quatre parties de cinq points, soit vingt points au total. Répartissez le temps entre les tâches et les calculs, puis complétez et rendez obligatoirement les documents réponses DR 1 et DR 2 avec la copie.

Q : Quels critères et quelles limites faut-il retenir pour vérifier les calculs ?

Présentez des calculs lisibles avec les unités, comparez chaque résultat au seuil opérationnel correspondant et formulez une conclusion limitée aux données fournies. La pente calculée pour la passerelle doit aussi être comparée au seuil de 10 %.

Sujet associé **associé (PDF) :** https://captransportfluvial.fr/assets/annales/cap-transport-fluvial/Prise en charge des marchandises/2026/CAP (Transport fluvial) - Prise en charge des marchandises - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources CAP (Transport fluvial) : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.